

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL****Séance du lundi 24 Février 2025,**

L'an deux mille vingt-cinq, le lundi vingt-quatre février à vingt heures, le Conseil Municipal de la Commune de Souffelweyersheim s'est réuni en session ordinaire à l'Espace Culturel des Sept Arpents de Souffelweyersheim sous la présidence de M. Pierre PERRIN, Maire

*Date de la convocation dématérialisée adressée par Monsieur Pierre PERRIN, Maire : 17 Février 2025*

Nbre d'élus au Conseil Municipal : 29	
Élus en fonction : 29	Élus absents : 5
Élus présents : 24	Élus absents ayant délégué leur droit de vote : 4

**Secrétaire de séance : Madame Isabelle DURINGER, Conseillère Municipale****Présents :**

M. Alain JANSEN, M<sup>me</sup> Hélène MULLER, M. Pierre SCHNEIDER, Mme Marie-Laure KOESSLER, M. Rémi REUTHER, M<sup>me</sup> Myriam JOACHIM, M<sup>me</sup> Brigitte SCHLEIFER, Adjoint au Maire ;

M. Mario VOELKEL, M. Laurent REYMANN, M. Martiel GERHARDY, M<sup>me</sup> Fabienne BIGNET, M<sup>me</sup> Monique WAMSLER, M. Pierre SIMON, M. Jean-Philippe DECOUR, M. Sabin MUNTEAN, M<sup>me</sup> Isabelle DURINGER, Mme Solange WOLFF MINTSA, Mme Virginie JACQUEMIN, M<sup>me</sup> Annabella PINTO, M. Jérôme FLAGEY, M. Olivier MULLER, M. François CHABAS, M<sup>me</sup> Odile NGO YANGA, Conseillers Municipaux.

**Absents ayant donné mandat** conformément à l'article L.2121-20 du Code Général des Collectivités Territoriales :

M. Bernard WEBER, Adjoint Maire a donné procuration à

M<sup>me</sup> Nadia THOMAS, Conseillère Municipale a donné procuration à M. Pierre PERRIN, Maire,

M. Daniel MAENNER, Conseiller Municipal a donné procuration à M. Pierre SCHNEIDER Adjoint au Maire.

Mme Fanny GOURDIN, Conseillère Municipale a donné procuration à Sabin MUNTEAN, Conseiller Municipal,

**Absents sans donner de mandat :**

M. Julien MASSON, Conseiller Municipal.

**01/2025 – FINANCES - BILAN ANNUEL DES ACQUISITIONS ET CESSIONS IMMOBILIÈRES -  
EXERCICE 2024**

Par délibération en date du 02 juin 2020, le Conseil Municipal a donné des délégations en faveur du Maire et à ce titre, il doit rendre compte du bilan annuel des acquisitions et cessions immobilières de l'exercice 2024.

Il vous est donc proposé de prendre acte du bilan annuel 2024 des opérations suivantes :

**Acquisitions :**

Vendeurs	Adresse	Section	Parcelle	Surface	Total
				(are)	
Mme & M. AUGER	Lotissement les 7 Arpents 8 Rue du Burthal	10	320/32	6,85	151 385,00 €
<b>TOTAL DES ACQUISITIONS</b>				<b>6,85</b>	<b>151 385,00 €</b>

**Cessions :**

Acquéreurs	Adresse	Section	Parcelle	Surface	Total
				(are)	
Néant					
<b>TOTAL DES CESSIONS</b>				<b>0,00</b>	<b>- €</b>

*Le Conseil Municipal,*

*VU la loi n° 95-127 du 8 février 1995 relative aux marchés publics et délégations de service public, notamment l'article 11 ;*

*VU les articles L.2122.22-23 et L.2241-1 du Code Général des Collectivités Territoriales ;*

*VU la délibération n° 11/2020 portant délégations en faveur du Maire en date du 02 juin 2020 ;*

*Considérant que le Conseil Municipal doit délibérer sur le bilan des acquisitions et cessions immobilière opérées au cours de l'année 2024 ;*

*après avoir entendu l'exposé de Monsieur le Maire,*

*Après en avoir délibéré, à l'unanimité*

**PREND ACTE** du bilan annuel des acquisitions et cessions immobilières réalisées en 2024.

Pour extrait conforme

Souffelweyersheim, le 25 Février 2025



Le Secrétaire de séance

Isabelle DURINGER

A handwritten signature in blue ink, appearing to read 'Isabelle Duringer', written over the seal.



Le Maire

Pierre PERRIN

A handwritten signature in blue ink, appearing to read 'Pierre Perrin', written over the seal.

Conformément à l'article L.2121-25 du CGCT :

Publication numérique faite le 26 Février 2025